

FORMULAIRE de demande d'aide PACT 2015-2017

Projet artistique et culturel de territoire

Dossier à remplir et à retourner avec l'ensemble des pièces
avant le 07 avril 2017 au :

Pays Combraille en Marche
11 Grande Rue – BP 06
23700 MAINSAT.

Renseignements : Aurélie LEBONNOIS
05 55 83 11 17 / aurelie.lebonnois@payscombrailleenmarche.org

**Attention : retournez le dossier impérativement avant le début de
l'action concernée et avant un engagement des dépenses**

Cadre réservé au Pays

Date de réception du dossier/...../ 2017

Date examen du dossier par la commission locale/...../ 2017

Avis de la commission locale :

Favorable

Défavorable



Direction régionale
des affaires culturelles
Aquitaine-Limousin-
Poitou-Charentes



Carte d'identité du demandeur

Nom de la structure :

Association Commune Communauté de communes :

Autre (préciser) :

Adresse du siège social :

Code postal :Ville :

Téléphone :

Courriel : @.....

Nom, prénom du (de la) Président(e)/ responsable légal(e) de la structure :

Nom, prénom et fonction de la personne à contacter pour ce projet :

N° SIRET/SIREN (*) : **Code APE** :

() Ce N° est obligatoire pour l'instruction du dossier : si vous n'en avez pas, il suffit d'en faire la demande auprès de l'INSEE.*

Votre association est-elle-reconnue d'utilité publique ? oui non

Nombre d'adhérents de l'association :

Nombre de bénévoles (participant aux activités régulières de l'association) :

Nombre de salariés :

Fiche Projet

Intitulé du projet	
Nature (spectacle, résidence, concert, exposition, etc.)*	
Lieu de projet *	
Date*	

* En cas de programmation multiple, à renseigner pour chaque évènement

S'agit-il :

d'une nouvelle action ? d'un renouvellement d'une action ? Si oui, édition n° : _ _ _

Partenariat:

Lien du projet avec les objectifs du PACT :

1. Votre projet s'appuie-t-il sur un travail en réseau avec des acteurs locaux ? Si oui comment et lesquels ?
2. Pouvez-vous estimer le temps qui sera nécessaire d'y consacrer ? (nombre de ½ journée, nombre de réunions)
3. Avez-vous des partenariats en termes de projet avec des structures culturelles (musées, monuments, sites, théâtres, centres d'art, résidences d'artistes) ; des établissements d'enseignement ; des crèches ; des accueils de loisirs ; des EHPAD ? De quelle nature ? Sur le territoire/hors territoire ?
4. Avez-vous des partenariats techniques (mise à disposition d'infrastructures, de matériel, de moyens humains...) ?
5. Votre projet implique-t-il des acteurs économiques locaux ? Si oui comment ?
6. Comment votre action s'intègre-t-elle dans la saison culturelle du Pays Combraille en Marche ? (Influence sur les disciplines programmées, les artistes programmés, le choix de la date, etc.)

Territoire :

1. Votre projet valorise-t-il le territoire ? De quelle manière ? (lien avec le patrimoine, culturel, naturel, bâti...)
2. Quel est le rayonnement de votre projet sur le territoire ?
3. Votre projet favorise-t-il la valorisation des ressources et savoir-faire locaux ? (artisanat, patrimoine...)

Public :

1. A quel public vous adressez-vous ?
2. Associez-vous les habitants à votre activité ? Si oui, comment ?
3. Avez-vous une politique tarifaire adaptée ? (gratuité, tarif réduit...). Merci de préciser les différents tarifs et vos prévisions de fréquentation par catégorie de prix.

Moyens humains :

- Emplois salariés (Type de contrat, missions) :

- Intervenants professionnels (Structures et domaines d'intervention) **Joindre en annexe un parcours détaillé du ou des professionnels (Curriculum Vitae et/ou projet artistique...):**

- Bénévoles (Nombre et missions) :

Intégration du développement durable (en amont, pendant et après la manifestation) : Ces actions sont prises en compte pour le montant de la subvention.

**LA CHARTE DES ECO-MANIFESTATIONS DU PAYS COMBRAILLE
EN MARCHE
FIGURE EN ANNEXE.**

**L'INTEGRATION AU PACT REND
OBLIGATOIRE L'ENGAGEMENT A CETTE
DERNIERE.**

- Actions déjà menées s'inscrivant dans une logique de développement durable sur les dimensions sociale, économique et environnementale (cf. exemples d'actions en annexe) :

.....
.....
.....
.....
.....

- Actions envisagées :

.....
.....
.....
.....
.....

Perspectives de développement :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Budget prévisionnel :

Vous pouvez joindre à la place de celui-ci votre propre budget prévisionnel équilibré.

Dépenses :

Nature des dépenses liées au projet	Montant en €
Dépenses artistiques (<i>achat de spectacles, frais de déplacement, cachets, droits d'auteur...</i>)	
<i>Détails</i>	
<i>Détails</i>	
<i>Détails</i>	
Dépenses techniques (<i>achat et location de matériel, prestations son et/ou lumière...</i>)	
<i>Détails</i>	
<i>Détails</i>	
<i>Détails</i>	
Communication (<i>conception, impression des supports de communication...</i>)	
Frais de fonctionnement liés au projet	
Valorisation du bénévolat (nombre d'heures effectuées par les bénévoles x SMIC horaire brut)	
Mise à disposition de lieux	
<i>Détails</i>	
<i>Détails</i>	
Autres dépenses (<i>achat de petit matériel, hébergement et restauration...</i>)	
TOTAL	

Recettes :

NB : Le montant de la participation PACT de la Région Limousin et de la DRAC sera appréciée au regard de la part que représenteront les dépenses artistiques (prestations artistiques, frais régisseurs, location matériel scénique et instrumental, SACEM, droits d'auteurs, frais de déplacement mais hors frais d'hébergement et de repas) dans le budget global.

Nature des recettes	Montant en €
PACT (<i>Région / DRAC</i>)	
Autres sources de financement public :	
<i>Dont Commune(s)</i>	
<i>Dont Communauté de communes</i>	
<i>Dont Conseil départemental</i>	
<i>Dont Europe</i>	
Mécénat	
Mise à disposition de lieux	
<i>Détails</i>	
<i>Détails</i>	
Autofinancement	
<i>Dont billetterie</i>	
<i>Dont valorisation du bénévolat</i>	
TOTAL	

Date :
Signature du/de la Président(e) :

Liste des pièces à fournir

	Déjà transmis	Joint à la demande
Le présent formulaire		
Budget prévisionnel de l'action signé par le trésorier et le président		
Justificatifs d'intervention de professionnels (devis,...)		
Pour les collectivités locales : la délibération approuvant l'action culturelle et son plan de financement		
Pour les associations , le compte de résultat et le bilan du dernier exercice approuvés par la structure (trésorier et président)		
Pour les associations , la délibération du bureau ou du CA approuvant l'action et son plan de financement		
S'il s'agit d'une reconduction d'action : le bilan qualitatif et financier de l'action pour l'année précédente (signé par le président et le trésorier)		
Un relevé d'identité bancaire (avec le code IBAN)		
Les statuts du bénéficiaire et son n° SIREN		

ANNEXE

Charte des éco-manifestations du Pays Combraille en Marche

Un maximum de ces actions doit être mises en place dans le cadre des projets intégrant le PACT, selon le type de manifestations. L'intégration de ces éléments sera prise en compte dans le calcul de la subvention accordée.

PILLIER ENVIRONNEMENTAL :

- Préservation du site et gestion des déchets

Achat de vaisselle non jetable (cassable ou non)

Bacs à plonge

Achat de verres

Gobelets consignés

Tri des déchets

Toilettes sèches

- Réductions des consommations

Eclairage basse consommation

Ampli numérique

- Déplacements alternatifs à la voiture individuelle

Mettre en place un système de co-voiturage

- Sensibilisation des bénévoles et des spectateurs au développement durable

Cendriers de poche distribués à l'entrée

PILLIER ECONOMIQUE :

- Retombées économiques locales

Prestataires locaux

Festival ambassadeur de la région

Sponsoring par des entreprises locales

Panier de bienvenue local pour les artistes programmés

- Politique d'achat et communication écoresponsables

Produits locaux pour la restauration et la buvette

- Démarche de progrès continu, pérennité de l'action

Financements privés locaux

Egalité des salaires

PILIER SOCIAL :

- **Accessibilité pour tous les publics**

Tarifification adaptée

Opération intergénérationnelle

- **Développement d'actions culturelles et de médiation**

Rencontres avec les artistes

Stages

Multiplication des actions permettant de relier l'artiste à l'œuvre

- **Valorisation des artistes et techniciens installés en région**

Programmation d'artistes locaux : tremplins et amateurs

Qualité de l'accueil des artistes et des techniciens

- **Prévention des conduites à risque**

Stands de prévention : alcool, drogues, MST, audition, prévention routière

- **Valorisation des bénévoles**

Temps de travail bénévole valorisé dans le budget

Formation des bénévoles : obligations légales, SACEM / SACD / GUSO, sécurité, licence d'entrepreneurs de spectacles